



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Direction des Ressources Humaines
Gestion Prévisionnelle des Emplois

SCE CONCOURS ET EXAMENS
BUREAU n° 11
☎ 03.83.85.10.66

NANCY, le 23 Octobre 2013

**AVIS DE CONCOURS PROFESSIONNEL
DE CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ PARAMÉDICAUX
Filières Infirmière et Médico-Technique**

Référence : Décret n° 2012-1466 du 26 Décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière.

Arrêté du 25 Juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours professionnels permettant l'accès au grade de cadre supérieur de santé et au grade de cadre supérieur de santé paramédical de la fonction publique hospitalière.

Conformément à la publication à l'Agence Régionale de Santé le 23 Octobre 2013, un Concours Professionnel est organisé au Centre Hospitalier Universitaire de NANCY (Meurthe et Moselle) en vue de pourvoir :

- ☞ 3 postes de Cadres Supérieurs de Santé Paramédicaux au CHU de NANCY – Filière Infirmière
- ☞ 1 poste de Cadre Supérieur de Santé Paramédical au CHU de NANCY – Filière Médico Technique

I - CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours est ouvert :

☞ aux cadres de santé paramédicaux appartenant à la filière infirmière ou médico technique comptant au moins trois ans de services effectifs dans le grade de cadre de santé paramédical.

II - RÉCEPTION ET CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription à ce concours est à retirer ou à demander par courrier (contre l'envoi d'une enveloppe à vos noms et adresse, affranchie au tarif en vigueur, format 21x29.7) :

**Service Concours
Direction des Ressources Humaines – Unité G.P.E.
Bureau n° 11 – C.H.U. de NANCY
29 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
C.O. 60034 - 54035 NANCY CEDEX**

Le dossier dûment rempli et accompagné de toutes les pièces justificatives, dont la liste figure dans le dossier d'inscription, peut être valablement déposé à cette même adresse au plus tard à 16 H 00 ou adressé au choix sous pli recommandé, le cachet de la poste faisant foi.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
22 Novembre 2013
Cachet de la poste faisant foi**

LA CHEF DE PÔLE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES AFFAIRES SOCIALES

Diane PETTER



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Direction des Ressources Humaines

Gestion Prévisionnelle des Emplois

UNITÉ G.P.E.
Service Concours
☎ 03.83.85.10.66.

NANCY, le 23 Octobre 2013

**AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR TITRES
DE CADRES DE SANTÉ PARAMÉDICAUX
- Filière Médico-Technique -**

Référence : Décret n° 2012-1466 du 26 Décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière.

Arrêté du 25 Juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours interne sur titres et externe sur titres permettant l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction hospitalière.

Un concours interne sur titres est organisé au Centre Hospitalier Universitaire de NANCY (Meurthe et Moselle) en vue de pourvoir :

☛ **2 postes de Cadres de Santé Paramédicaux - Filière Médico-Technique**

I - CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière sont recrutés par voie de concours interne sur titres ouvert, dans chaque établissement, aux fonctionnaires hospitaliers titulaire du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les décrets du 30 novembre 1988, du 29 septembre 2010 et du 27 juin 2011, comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précipités, ainsi qu'aux agents non titulaires de la fonction publique hospitalière titulaires de l'un des diplômes, titres ou autorisation requis pour être recrutés dans l'un des corps précipités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médico-technique.

Les candidats titulaires des certificats suivants sont dispensés de la détention du diplôme de cadre de santé pour se présenter au concours : certificat de moniteur cadre d'ergothérapie, certificat de cadre infirmier, certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier surveillant, certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier moniteur, certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier cadre de santé publique, certificat de cadre infirmier de secteur psychiatrique, certificat de moniteur de formation professionnelle du personnel soignant de secteur psychiatrique, certificat de cadre de laboratoire d'analyses de biologie médicale, certificat de moniteur cadre manipulateur d'électroradiologie, certificat de cadre manipulateur d'électroradiologie médicale, certificat de masseur-kinésithérapeute moniteur, certificat de moniteur cadre de masso-kinésithérapie.

II - RÉCEPTION ET CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription à ce concours est à retirer ou à demander par courrier, contre l'envoi d'une enveloppe à vos noms et adresse - affranchie au tarif en vigueur - format 21 x 29,7 à :

C.H.U. de NANCY
Direction des Ressources Humaines
Unité G.P.E. – Service Concours – Bureau n° 11
29 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - C.O. n° 60034
54035 NANCY CEDEX

Le dossier, dûment rempli et accompagné de toutes pièces justificatives, peut être valablement déposé à cette même adresse (au plus tard à 16h00) ou adressé au choix - sous pli recommandé, le cachet de la poste faisant foi.

DATE LIMITE DE DÉPÔT : 22 Novembre 2013
LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

LA CHEF DE PÔLE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES AFFAIRES SOCIALES

Diane FETTER



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Direction des Ressources Humaines
Gestion Prévisionnelle des Emplois

UNITÉ G.P.E.
Service Concours
☎ 03.83.85.10.66.

NANCY, le 23 Octobre 2013

**AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR TITRES
DE CADRES DE SANTÉ PARAMÉDICAUX
- Filière Infirmière -**

Référence : Décret n° 2012-1466 du 26 Décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière.

Arrêté du 25 Juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours interne sur titres et externe sur titres permettant l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction hospitalière.

Un concours interne sur titres est organisé au Centre Hospitalier Universitaire de NANCY (Meurthe et Moselle) en vue de pourvoir :

↳ **5 postes de Cadres de Santé Paramédicaux - Filière Infirmière**

I - CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière sont recrutés par voie de concours interne sur titres ouvert, dans chaque établissement, aux fonctionnaires hospitaliers titulaire du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les décrets du 30 novembre 1988, du 29 septembre 2010 et du 27 juin 2011, comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précipités, ainsi qu'aux agents non titulaires de la fonction publique hospitalière titulaires de l'un des diplômes, titres ou autorisation requis pour être recrutés dans l'un des corps précipités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médico-technique.

Les candidats titulaires des certificats suivants sont dispensés de la détention du diplôme de cadre de santé pour se présenter au concours : certificat de moniteur cadre d'ergothérapie, certificat de cadre infirmier, certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier surveillant, certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier moniteur, certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier cadre de santé publique, certificat de cadre infirmier de secteur psychiatrique, certificat de moniteur de formation professionnelle du personnel soignant de secteur psychiatrique, certificat de cadre de laboratoire d'analyses de biologie médicale, certificat de moniteur cadre manipulateur d'électroradiologie, certificat de cadre manipulateur d'électroradiologie médicale, certificat de masseur-kinésithérapeute moniteur, certificat de moniteur cadre de masso-kinésithérapie.

II - RÉCEPTION ET CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription à ce concours est à retirer ou à demander par courrier, contre l'envoi d'une enveloppe à vos noms et adresse - affranchie au tarif en vigueur - format 21 x 29,7 à :

C.H.U. de NANCY
Direction des Ressources Humaines
Unité G.P.E. – Service Concours – Bureau n° 11
29 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - C.O. n° 60034
54035 NANCY CEDEX

Le dossier, dûment rempli et accompagné de toutes pièces justificatives, peut être valablement déposé à cette même adresse (au plus tard à 16h00) ou adressé au choix - sous pli recommandé, le cachet de la poste faisant foi.

DATE LIMITE DE DÉPÔT : 22 Novembre 2013
LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

LA CHEF DE POLE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES AFFAIRES SOCIALES

Diane PETTER

Affichage Préfectures de la région
Affichage dans l'Établissement
Affichage Agence Régionale de la Santé



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Direction des Ressources Humaines
Gestion Prévisionnelle des Emplois

UNITÉ G.P.E.
Service Concours
☎ 03.83.85.10.66.

NANCY, le 23 Octobre 2013

AVIS DE CONCOURS EXTERNE SUR TITRES
DE CADRES DE SANTÉ PARAMÉDICAUX
- Filière Infirmière -

Référence : Décret n° 2012-1466 du 26 Décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière.

Arrêté du 25 Juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours interne sur titres et externe sur titres permettant l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction hospitalière.

Un concours interne sur titres est organisé au Centre Hospitalier Universitaire de NANCY (Meurthe et Moselle) en vue de pourvoir :

↳ 1 poste de Cadre de Santé Paramédical - Filière Infirmière

I - CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le recrutement des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière peut également donner lieu à un concours externe sur titres ouvert, dans chaque établissement, aux candidats titulaires des diplômes, titres ou autorisations requis pour être recrutés dans les corps régis par les décrets du 30 novembre 1988, du 29 septembre 2010 et du 27 juin 2011, et du diplôme de cadre de santé, ayant exercé, dans le secteur privé ou public, une activité professionnelle de même nature et équivalente à celle des agents appartenant aux corps précipités pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein.

Les candidats titulaires des certificats suivants sont dispensés de la détention du diplôme de cadre de santé pour se présenter au concours : certificat de moniteur cadre d'ergothérapie, certificat de cadre infirmier, certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier surveillant, certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier moniteur, certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier cadre de santé publique, certificat de cadre infirmier de secteur psychiatrique, certificat de moniteur de formation professionnelle du personnel soignant de secteur psychiatrique, certificat de cadre de laboratoire d'analyses de biologie médicale, certificat de moniteur cadre manipulateur d'électroradiologie, certificat de cadre manipulateur d'électroradiologie médicale, certificat de masseur-kinésithérapeute moniteur, certificat de moniteur cadre de masso-kinésithérapie.

II - RÉCEPTION ET CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription à ce concours est à retirer ou à demander par courrier, contre l'envoi d'une enveloppe à vos noms et adresse - affranchie au tarif en vigueur - format 21 x 29,7 à :

C.H.U. de NANCY
Direction des Ressources Humaines
Unité G.P.E. – Service Concours – Bureau n° 11
29 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - C.O. n° 60034
54035 NANCY CEDEX

Le dossier, dûment rempli et accompagné de toutes pièces justificatives, peut être valablement déposé à cette même adresse (au plus tard à 16h00) ou adressé au choix - sous pli recommandé, le cachet de la poste faisant foi.

DATE LIMITE DE DÉPÔT : 22 Novembre 2013

LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

LA CHEF DE PÔLE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES AFFAIRES SOCIALES

Diane PÉTTIER

Affichage Préfectures de la région
Affichage dans l'Établissement
Affichage Agence Régionale de la Santé